

**n-Dodecyl Mercaptan**

Version 4.21

Date de révision 2025-06-25

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 et au règlement (CE) n° 2020/878

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1****Informations sur le produit**

Nom du produit : n-Dodecyl Mercaptan
 Matériel : 1126864, 1124172, 1122303, 1111421, 1086421, 1071323,
 1086420, 1086419, 1021569, 1024819, 1024820, 1021558,
 1021567, 1021568, 1021571, 1021572, 1021573, 1021574,
 1021575, 1033862, 1032614, 1021566, 1021570

No.-CENuméro d'enregistrement

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Legal Entity Numéro d'enregistrement
n-Dodecyl Mercaptan	112-55-0 203-984-1	Chevron Phillips Chemicals International NV 01-2119491318-31-0000

1.2**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Usage : Intermédiaire

Relevant Identified Uses Supported : Intermédiaire : La substance est enregistrée comme intermédiaire isolé transporté dans des conditions strictement contrôlées (CSC) définies par l'article 18 (4) du règlement CE n° 1907/2006 et doit donc être traitée comme tel.
 La substance a été enregistrée en tant que substance normale pour une utilisation en tant qu'intermédiaire dans des conditions non strictement contrôlées; (tonnage maximum de 10mt/an).

1.3**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Chevron Phillips Chemical Company LP
 Specialty Chemicals
 9500 Lakeside Blvd.
 The Woodlands, TX 77381

Local : Chevron Phillips Chemicals International N.V.
 Airport Plaza (Stockholm Building)
 Leonardo Da Vincilaan 19
 1831 Diegem
 Belgium

n-Dodecyl Mercaptan

Version 4.21

Date de révision 2025-06-25

SDS Requests: (800) 852-5530
Responsible Party: Product Safety Group
Email:sds@cpchem.com

1.4**Numéro d'appel d'urgence:****Santé:**

866.442.9628 (Amérique du Nord)

1.832.813.4984 (International)

Transport:

CHEMTREC 800.424.9300 ou 703.527.3887(international)

Asie : CHEMWATCH (+612 9186 1132) Chine : 0532 8388 9090

Mexique CHEMTREC 01-800-681-9531 (24h/24)

Amérique du Sud SOS-Cotec Au Brésil : 0800.111.767 Hors du Brésil : +55.19.3467.1600

Argentine : +(54)-1159839431

EUROPE : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Autriche : VIZ +43 1 406 43 43 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Belgique : 070 245 245 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Bulgarie : +359 2 9154 233

Croatie : +3851 2348 342 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Chypre : 1401

République tchèque : Centre d'information toxicologique +420 224 919 293, +420 224 915 402

Danemark : Centre antipoison danois (Giftlinjen) : +45 8212 1212

Estonie : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Finlande : 0800 147 111 09 471 977 (24 h sur 24)

France : Numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Allemagne : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Grèce : (0030) 2107793777 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Hongrie : +36 80 201 199 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Islande : 543 2222 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Irlande : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

n-Dodecyl Mercaptan

Version 4.21

Date de révision 2025-06-25

Italie : CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON MILAN – Hôpital Niguarda Ca` Grande Tél. +39 02 66101029; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON DE ROME – Polyclinique « Agostino Gemelli », Service de Toxicologie Clinique Tél. +39 06 3054343 ; CENTRE ANTIPOISON DE ROME – Hôpital pour enfants Bambino Gesù Tél. +39 06 68593726 ; CENTRE ANTIPOISON DE ROME – Polyclinique « Umberto I » Tél. +39 06 4997 8000 ; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON FOGGIA – Hôpital Universitaire di Riuniti Tél. +39 0881 732326 ; CENTRE ANTIPOISON DE NAPLES – Hôpital « Antonio Cardarelli » Tél. +39 081 7472870 ; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON FLORENCE – Hôpital Universitaire Careggi Tél. +39 055 7947819; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON PAVIE – IRCCS Fondazione Salvatore Maugeri Tél. +39 0382 24444 ; CENTRE ANTIPOISON DE BERGAME – Hôpital Pape Jean XXIII Tél. 800 883 300 ; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON VÉRONE – Hôpital Universitaire Intégré Tél. 800 011 858;

Lettonie : Service public de la protection civile et de la lutte contre les incendies, numéro de téléphone : 112. Clinique de toxicologie et de septicémie, centre d'information sur les intoxications et les médicaments, Hipokrāta 2, Riga, Lettonie, LV-1038, numéro de téléphone +371 67042473 (24 h sur 24)

Liechtenstein : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Lituanie : +370 (85) 2362052

Luxembourg : (+352) 8002 5500 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Malte : +356 2395 2000

Les Pays-Bas : NVIC : +31 (0)88 755 8000

Norvège : 22 59 13 00 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Pologne : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Portugal : Numéro de téléphone du CIAV : +351 800 250 250

Roumanie : +40213183606

Slovaquie : +421 2 5477 4166

Slovénie : Numéro de téléphone : 112

Espagne : Numéro national d'appel d'urgence du Centre antipoison espagnol : +34 91 562 04 20 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Suède : 112 - demandez le centre antipoison

Service responsable : Groupe Sécurité des produits et Toxicologie
 Adresse e-mail : SDS@CPChem.com
 Site Internet : www.CPChem.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1****Classification de la substance ou du mélange
RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1C

H314:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

H318:

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

H317:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H400:

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H410:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

n-Dodecyl Mercaptan

Version 4.21

Date de révision 2025-06-25

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention:
 P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
 P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
 P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
 P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 112-55-0 dodécane-1-thiol
- 14402-50-7 dodécane-2-thiol

2.3**Autres dangers**

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le

n-Dodecyl Mercaptan

Version 4.21

Date de révision 2025-06-25

règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Synonymes : 1-dodecanethiol
NDDM
Normal Dodecyl Mercaptan
dodecanethiol

Formule moléculaire : C₁₂H₂₆S

Composants dangereux

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [wt%]	Conc. spécifiques Limites, facteurs M et équipements automatiques d'essais
n-Dodecyl Mercaptan	112-55-0 203-984-1	Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	98,5	M [Acute]=10 M [Chronic]=10

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1****Description des premiers secours**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne jamais rien faire

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
n-Dodecyl Mercaptan	
Version 4.21	Date de révision 2025-06-25
avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.	
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Avis aux médecins	
Symptômes	: Donnée non disponible.
Risques	: Donnée non disponible.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	
Traitement	: Donnée non disponible.
RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie	
Point d'éclair : 133 °C (133 °C) Méthode: coupelle fermée Température d'auto-inflammation : 230 °C (230 °C)	
5.1 Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
5.3 Conseils aux pompiers	
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Protection contre les incendies et les explosions	: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
Produits de décomposition dangereux	: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.
RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle	
6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	
Précautions individuelles	: Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.
Numéro de la FDS:100000068622	6/19

n-Dodecyl Mercaptan

Version 4.21

Date de révision 2025-06-25

6.2**Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4**Référence à d'autres rubriques**

Référence à d'autres rubriques : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Classe de stockage (Allemagne) : Matières dangereuses corrosives, combustibles

n-Dodecyl Mercaptan

Version 4.21

Date de révision 2025-06-25

Usage : Intermédiaire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1****Paramètres de contrôle****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle****PT**

Componentes	Base	Valor	Parâmetros de controle	Nota
n-Dodecyl Mercaptan	PT OEL	VLE-MP	0,1 ppm,	SC,

SC Agente com potencial para produzir sensibilização pela via cutânea

ES

Componentes	Base	Valor	Parâmetros de control	Nota
n-Dodecyl Mercaptan	ES VLA	VLA-ED	0,1 ppm,	

BE

Bestanddelen	Basis	Waarde	Controleparameters	Opmerking
n-Dodecyl Mercaptan	BE OEL	TGG 8 hr	0,1 ppm, 0,84 mg/m3	

8.2**Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique**

Ventilation adéquate pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites/règles d'exposition. Prendre en compte les dangers potentiels de ce produit (voir la section 2), les limites d'exposition applicables, les activités professionnelles et les autres substances présentes sur le lieu de travail pour concevoir des moyens mécaniques de contrôle et sélectionner l'équipement de protection personnelle. Si les systèmes de contrôle ou les pratiques de travail ne sont pas adéquats pour éviter une exposition à des niveaux nocifs de ce produit, l'équipement de protection personnelle indiqué ci-dessous est recommandé. L'utilisateur doit lire et comprendre toutes les instructions et limitations fournies avec l'équipement, étant donné qu'une protection est généralement fournie pour une durée déterminée ou dans certaines circonstances.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si la ventilation ou d'autres moyens techniques de contrôle ne sont pas adéquats pour maintenir une teneur en oxygène d'au moins 19,5 % par volume sous pression atmosphérique normale, il peut être approprié de porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air agréé par le NIOSH-USA.

Porter un appareil de protection respiratoire agréé par le NIOSH-USA est approprié si une exposition à des niveaux dangereux de matériaux en suspension dans l'air peut survenir, par exemple :. Respirateur purificateur d'air pour poussières et brouillards. Porter un appareil respiratoire à adduction d'air à pression positive peut être approprié s'il y a un risque de rejet non contrôlé, de formation d'aérosol, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans d'autres circonstances où les appareils de protection respiratoire à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate.

Protection des mains : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Veuillez observer les instructions

n-Dodecyl Mercaptan

Version 4.21

Date de révision 2025-06-25

concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection de la peau et du corps : Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail. Porter selon besoins:. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit. Casque de protection intégrale (tête, visage, cou). Tablier en caoutchouc. Chaussure protégeant contre les produits chimiques.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

En cas d'accident lors de l'entretien ou du nettoyage, cette substance doit être manipulée dans des conditions strictement contrôlées (CSC), conformément au règlement REACH article 18 (4) pour les intermédiaires isolés transportés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

État physique : liquide
Couleur : incolore
Odeur : Repoussante
Seuil olfactif : Donnée non disponible

Données de sécurité

Point d'éclair : 133 °C (133 °C)
Méthode: coupelle fermée

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : non

Température d'auto-inflammation : 230 °C (230 °C)

Formule moléculaire : C₁₂H₂₆S

Poids moléculaire : 202,44 g/mol

pH : Non applicable

Point de fusion/point de : Donnée non disponible

n-Dodecyl Mercaptan

Version 4.21

Date de révision 2025-06-25

congélation

Point d'écoulement : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : 270 °C (270 °C)

Pression de vapeur : 0,00 mbar
à 25 °C (25 °C)

Densité relative : 0,85

Densité : 0,845 g/cm³
à 20 °C (20 °C)Hydrosolubilité : 0,0054 mg/l
Méthode: OCDE ligne directrice 105

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Viscosité, dynamique : 2,98 cps
à 25 °C (25 °C)Densité de vapeur relative : 1
(Air = 1.0)

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

9.2**Autres informations**

Conductivité : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1****Réactivité** : Stable dans les conditions recommandées de stockage.**10.2****Stabilité chimique** : Ce produit est considéré comme stable dans des conditions ambiantes normales et dans les conditions de température et de pression prévues pour la conservation et la manipulation.**10.3****Possibilité de réactions dangereuses****Réactions dangereuses** : Réactions dangereuses: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.**10.4****Conditions à éviter** : chaleur, étincelles, incendie et agents oxydants.**10.5**

n-Dodecyl Mercaptan

Version 4.21

Date de révision 2025-06-25

Matières à éviter	: Peut réagir avec l'oxygène et les agents fortement oxydants tels que les chlorates, les nitrates, les peroxydes, etc.
10.6 Produits de décomposition dangereux	: Oxydes de carbone Oxydes de soufre
Autres données	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1****Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

n-Dodecyl Mercaptan	: DL50: > 5.000 mg/kg Espèce: Rat Sex: mâle
---------------------	---

Toxicité aiguë par inhalation

n-Dodecyl Mercaptan	: : > 3,10 mg/l Durée d'exposition: 4,5 HR Espèce: Rat Sex: Mâle et femelle Atmosphère de test: vapeur Méthode: OCDE ligne directrice 403 L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
---------------------	---

Toxicité aiguë par voie cutanée

n-Dodecyl Mercaptan	: DL50: > 2.000 mg/kg Espèce: Rat Sex: mâle Méthode: OCDE ligne directrice 402
---------------------	---

Irritation de la peau

n-Dodecyl Mercaptan	: Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition
---------------------	--

Irritation des yeux

n-Dodecyl Mercaptan	: Effets irréversibles sur les yeux
---------------------	-------------------------------------

Sensibilisation

n-Dodecyl Mercaptan	: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A.
---------------------	--

Toxicité à dose répétée

n-Dodecyl Mercaptan	: Espèce: Rat
---------------------	---------------

n-Dodecyl Mercaptan

Version 4.21

Date de révision 2025-06-25

Voie d'application: Inhalation
Dose: 0, 0.43, 1.6, 7.3 ppm
Durée d'exposition: 4 wk
NOEL: 0,01 mg/l 1.7 ppm
LOEL (Dose minimale avec effet observé): 0,06 mg/l 7.3 ppm
Organes cibles: Peau

Espèce: Chien
Voie d'application: Inhalation
Dose: 0, 0.44, 1.7, 7.7 ppm
Durée d'exposition: 4 wk
NOEL: 1.7 ppm
LOEL (Dose minimale avec effet observé): 7.7 ppm

Génotoxicité in vitro

n-Dodecyl Mercaptan

: Type de Test: Test de Ames
Résultat: négatif

Type de Test: Échange de chromatides sœurs
Résultat: négatif

Type de Test: Essai sur le lymphome de souris
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo

n-Dodecyl Mercaptan

: Type de Test: Essai sur les micronoyaux de souris
Espèce: Souris
Dose: 1250, 2500, 5000 mg/kg

**n-Dodecyl Mercaptan
Toxicité par aspiration**

: Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets CMR

n-Dodecyl Mercaptan

: Cancérogénicité: Indéterminé
Mutagénicité: Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.
Tératogénicité: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du fœtus.
Toxicité pour la reproduction: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

11.2**Informations sur les autres dangers****n-Dodecyl Mercaptan
Information
supplémentaire**

: Les solvants risquent de dessécher la peau.

n-Dodecyl Mercaptan

Version 4.21

Date de révision 2025-06-25

Propriétés perturbant le système endocrinien : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1****Toxicité****Toxicité pour les poissons**

n-Dodecyl Mercaptan : CL50: > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 HR
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

n-Dodecyl Mercaptan : CE50: 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 48 HR
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues

n-Dodecyl Mercaptan : CE50: 0,0145 mg/l
Durée d'exposition: 72 HR
Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)
Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M

Normal Dodecyl Mercaptan 99%	:	M-Factor (Acute Aquat. Tox.)	10
		M-Factor (Chron. Aquat. Tox.)	10

12.2**Persistance et dégradabilité****Biodégradabilité**

n-Dodecyl Mercaptan : Résultat: Difficilement biodégradable.
Méthode: OCDE Ligne directrice 301
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

12.3**Potentiel de bioaccumulation****Bioaccumulation**

n-Dodecyl Mercaptan : Facteur de bioconcentration (FBC): 228 - 781,2

n-Dodecyl Mercaptan

Version 4.21

Date de révision 2025-06-25

12.4**Mobilité dans le sol**

Mobilité

n-Dodecyl Mercaptan : Après libération, est absorbé par le sol.

12.5**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7**Autres effets néfastes**

Information écologique supplémentaire : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.8**Information écologique supplémentaire****Évaluation Ecotoxicologique**

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique

n-Dodecyl Mercaptan : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

n-Dodecyl Mercaptan : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1****Méthodes de traitement des déchets**

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Utiliser ce matériau conformément à l'usage pour lequel il est destiné ou le recycler si possible. S'il doit être éliminé, il est possible que ce matériau entre dans la catégorie des déchets dangereux dont les critères ont été définis par l'agence EPA (États-Unis) en vertu de la loi RCRA codifiée (40 CFR 261) ou d'autres réglementations des États ou locales. Pour le savoir, il peut être nécessaire de mesurer certaines propriétés physiques et d'analyser certains composants réglementés. Si ce matériau est considéré comme un déchet dangereux, la loi fédérale (États-Unis) exige que son élimination ait lieu dans un établissement habilité à effectuer ce type de traitement.

n-Dodecyl Mercaptan

Version 4.21

Date de révision 2025-06-25

- Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
- Emballages contaminés : Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 - 14.7****Informations relatives au transport**

Les descriptions d'expédition indiquées ici concernent le transport en vrac uniquement et ne s'appliquent pas au transport des colis non-vrac (voir la définition réglementaire).

Consulter la réglementation sur les marchandises dangereuses relative aux méthodes et aux quantités spécifiques nationales ou internationales pour obtenir une description supplémentaire (p. ex. : nom ou noms techniques, etc.). Par conséquent, il est possible que les informations décrites ici ne soient pas toujours en accord avec la description relative à l'expédition avec connaissance pour le matériau. Le point d'éclair du matériau peut varier légèrement entre la fiche de données de sécurité et le connaissance.

DOT US (DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS)

UN1760, CORROSIVE LIQUIDS, N.O.S., (N-DODECYL MERCAPTAN), 8, III

IMO / IMDG (CODE MARITIME INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES)

UN1760, CORROSIVE LIQUID, N.O.S., (N-DODECYL MERCAPTAN), 8, III, (133 °C c.c.), POLLUANT MARIN, (N-DODECYL MERCAPTAN)

IATA (ASSOCIATION DU TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL)

UN1760, CORROSIVE LIQUID, N.O.S., (N-DODECYL MERCAPTAN), 8, III

ADR (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE)

UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A., (N-DODECYL MERCAPTAN), 8, III, (E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, (N-DODECYL MERCAPTAN)

RID (RÈGLEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES (EUROPE))

80, UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A., (N-DODECYL MERCAPTAN), 8, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, (N-DODECYL MERCAPTAN)

ADN (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION INTÉRIEURES)

UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A., (N-DODECYL MERCAPTAN), 8, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, (N-DODECYL MERCAPTAN)

n-Dodecyl Mercaptan

Version 4.21

Date de révision 2025-06-25

Autres informations	: n- Dodecyl Mercaptan, S.T. 1, Cat. X
Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1****Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

Règlement de la Commission européenne (UE) 2020/878 du 18 juin 2020 constituant un amendement au règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 3 pollue fortement l'eau

15.2**Évaluation de la sécurité chimique**

Composants : dodécane-1-thiol Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance. 203-984-1

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : 96/82/EC Mise à jour: 2003
Dangereux pour l'environnement 9a
Quantité 1: 100 t
Quantité 2: 200 t

: ZEU_SEVES3 Mise à jour:
DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT
E1
Quantité 1: 100 t
Quantité 2: 200 t

État actuel de notification

Europe REACH	:	Ce produit est en totale conformité avec la réglementation REACH 1907/2006/CE.
Suisse CH INV	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
États-Unis d'Amérique (USA) TSCA	:	Dans l'inventaire TSCA
Canada DSL	:	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
Divers AICS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Nouvelle-Zélande NZIoC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Japon ENCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Corée KECI	:	Toutes les substances de ce produit ont été enregistrées, notifiées pour être enregistrées ou exemptées d'enregistrement par CPChem, par l'intermédiaire d'un représentant exclusif conformément à la réglementation K-REACH. L'importation de ce produit est autorisée si l'importateur officiel coréen a été inclus dans les notifications de CPChem, ou si l'importateur officiel en a lui-même notifié les substances.

n-Dodecyl Mercaptan

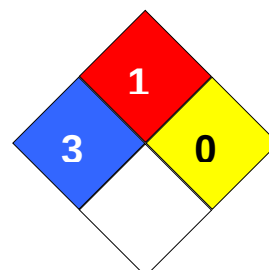
Version 4.21

Date de révision 2025-06-25

Philippines PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire
 Chine IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire
 Taiwan TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA Classification : Danger pour la santé: 3
 Risque d'incendie: 1
 Danger de réactivité: 0

**Information supplémentaire**

Numéro FDS patrimonial : 460130

Les modifications significatives par rapport à l'ancienne version sont mises en évidence dans la marge. Cette version remplace toutes les anciennes versions.

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

signification des abréviations et acronymes utilisés

ACGIH	American Conference of Government	LD50	Dose létale 50 %
AIRC	Inventaire australien des produits chimiques industriels	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level – Dose minimale ayant un effet indésirable observé
DSL	Liste canadienne intérieure des substances	NFPA	National Fire Protection Agency – Association nationale pour la protection contre l'incendie
NDSL	Liste canadienne extérieure des substances	NIOSH	National Institute of Safety & Health - Institut national pour les questions de santé et de sécurité au travail
CNS	Système nerveux central	NTP	National Toxicology Program – Programme américain de toxicologie
CAS	Chemical Abstract Service Number – Numéro de registre CAS	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals – Inventaire néo-zélandais des substances chimiques
EC50	Concentration effective (médiane)	NOAEL	No Observable Adverse Effect

n-Dodecyl Mercaptan

Version 4.21

Date de révision 2025-06-25

			Level – Dose sans effet indésirable observé
EC50	Concentration effective 50 %	NOEC	No Observed Effect Concentration – Concentration sans effet observable
EGEST	Outil de scénario d'exposition générique de l'EOSCA	OSHA	Occupational Safety & Health Administration - Organisme administratif chargé des questions de santé et de sécurité au travail
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association (Association européenne des produits chimiques pétroliers spéciaux)	PEL	Permissible Exposure Limit – Limite d'exposition permise
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances – Inventaire européen des substances chimiques existantes	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances – Inventaire philippin des substances chimiques commerciales
MAK	Germany Maximum Concentration Values – Valeurs de concentration maximum en Allemagne	PRNT	Presumed Not Toxic – Présumé non toxique
GHS	Système général harmonisé	RCRA	Resource Conservation Recovery Act – Loi sur la récupération et la conservation des ressources
>=	Supérieur ou égal à	STEL	Limite d'exposition à court terme
IC50	Concentration inhibitrice 50	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act – Loi sur les amendements et les nouvelles autorisations concernant le Superfonds
IARC	International Agency for Research on Cancer – Centre international de recherche sur le cancer	TLV	Threshold Limit Value – Valeur de seuil limite
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China – Inventaire des substances chimiques existantes en Chine	TWA	Moyenne pondérée dans le temps
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances – Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles	TSCA	Toxic Substance Control Act – Loi sur le contrôle des substances toxiques
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory – Inventaire coréen des substances chimiques existantes	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials – Produits de réactions complexes et matières biologiques à composition inconnue ou variable
<=	Inférieur ou égal à	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System – Système d'information sur les matériaux dangereux rencontrés sur les lieux de travail
LC50	Concentration létale 50 %	ATE	Estimation de la toxicité aiguë

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

n-Dodecyl Mercaptan

Version 4.21

Date de révision 2025-06-25

H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.